

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2013

Lieu: CRNM

<u>Membres comité présents</u>: Gabriel LORDINOT, Maurice PINCEAU, Robert MARAJO, Anna ESON, Luc ADENET-LOUVET, David GRADEL, Alex BADIAN, Patrice PICARD, Michel ELOISE, Hélène MARIE NELY, Marc LAZZARO.

Membres absents: Manuela FORDANT, Rose-Marie LEWIS, Jean-Marie BOLIVARD

Membres excusés: Jacqueline CALIXTE

Secrétaire de séance : David GRADEL

Début des travaux à 18h25

Ordre du jour :

- Procès-verbaux manquants
- Licences
- Courriers arrivés
- Pôle
- Natation synchronisée
- Répartitions compétitions
- Carifta Games

L'ouverture des travaux est faite par le président Gabriel LORDINOT.

La parole est laissée au secrétaire général, Robert MARAJO.

1^{er} point - Procès-verbaux

Plusieurs procès-verbaux de CA sont manquants. Il y a lieu de les rédiger pour mise à jour de la chronologie des comptes rendus et de leur mise en ligne web.

2nd point - Licences

Au 11 décembre 2013, 1 424 licences sont comptabilisées pour la saison en cours. En comparaison à la saison précédente, ce décompte apparaît en légère infériorité à la même période.

Le président indique que le CNDS devrait pouvoir financer en partie les licences relatives au SAVOIR-NAGER d'un montant de 15 €. Les municipalités seront concernées par ce dispositif à promouvoir.

<u> 3è point - Courriers arrivés</u>

Lecture est faite de plusieurs courriers arrivés et enregistrés au comité régional, dont celui :

- de l'association H2EAUX, livrant l'information de l'organisation par ses soins, d'une compétition en eau libre les 6 avril et 24 mai 2014 dans la baie de Fort-de-France.
- du comité régional de natation de Guadeloupe (CRNG) invitant les clubs à participer à la coupe de Guadeloupe en eau libre.
- de la « nuit des champions » découlant sur la sélection de 2 athlètes, en fonction de leurs diverses performances aux compétitions les plus élevées. A l'unanimité, Sandrine FANCHONNA et Yannis LERIDER ont été sélectionnés en tant que meilleurs sportifs pour représenter le comité régional de natation de Martinique à cette manifestation.
- de Patrice PICARD relatif à la parution à partir du site web de l'association Longvilliers club du Lamentin, d'un commentaire tendancieux, susceptible à ses yeux de jeter le discrédit sur la fonction d'officiel. Patrice PICARD en demandant le retrait.

A ce stade, le président propose en tout état de cause, une mesure allant vers l'apaisement.

Sur ces faits, Luc ADENET-LOUVET se désigne comme étant l'auteur de la parution et s'en explique en indiquant que le site web est un espace privé, et qu'il avait déjà échangé avec Patrice PICARD à ce sujet.

Robert MARAJO, explique lui, l'agacement des jeunes sociétaires des associations, qui se moquent même des officiels et de leurs décisions considérées parfois d'abusives.

À 19h00 devant ces faits, Patrice PICARD remet alors au président sa démission écrite et quitte le conseil d'administration.

Le président prend alors la parole en faisant remarquer qu'avec de tels agissements, c'était remettre en cause la décision d'un juge-arbitre, et que cela était inacceptable. A ses yeux, une décision de juge-arbitre est irrévocable. Il apparait impératif de tourner la page, pour retrouver de la sérénité dans les débats.

Le conseiller technique Marc LAZARRO prend la parole en faisant remarquer dans le fond, qu'il existe un vrai problème d'organisation de jury. Il y a donc lieu d'organiser, et de réaliser des formations d'officiels en vue de la réorganisation de la composition des jurys.

A ce stade, lecture est faite de la lettre de démission de Patrice PICARD.

Décision est prise par Robert MARAJO de procéder au retrait de l'article sous condition : réorganiser les officiels.

4è point - CTSO

Le conseiller technique, Marc LAZARRO, rend compte de la réunion de la CTSO qui s'est tenue le 13 novembre 2013, en compagnie de plusieurs entraîneurs de clubs.

Concernant la sélection aux CARIFTA GAMES, les règles et les critères de sélection seront appliqués, à savoir le respect de la grille des temps. Dans un but unique, contraindre à la motivation et se sentir concerné parce que rappelle-t-il, une sélection se mérite.

La rédaction des critères de sélection sera établie début janvier 2014.

Proposition est faite de mise en ligne du procès-verbal de la CTSO, acceptée à l'unanimité.

Concernant la coupe de France des régions, la CTSO a fait la proposition de non-participation à cette compétition pour cause de manque de récupération au terme des CARIFTA GAMES. Le Président fait état de contacts pris avec les Présidents des Comités concernés et des engagements pris. Le nombre de sélectionnés sera très limité.

Pour les CARIFTA GAMES, 33 places ont été réservées par le comité régional pour se rendre à ARUBA. Un chèque de 1 207 € a été établi pour garantir la réservation des billets.

5è point - Pôle

Une réunion s'est déroulée avec Katy DORE (DJSCS), un représentant du conseil général et la direction de la piscine départementale, concernant les problèmes d'ouvertures tardives pénalisant l'organisation des entraı̂nements.

Aucun consensus. Proposition a été faite de se réunir à nouveau à ce sujet courant février 2014.

Concernant les nageurs partenaires et invités du pôle, ces derniers pourront participer aux entraînements à partir de janvier 2014 sous couvert d'une convention établie, dûment complétée par les clubs, responsables légaux, et nageurs intéressés.

Il est indiqué que le véhicule affecté au transport des athlètes, est à ce jour en panne et se trouve actuellement en réparation. Afin de ne pas pénaliser les nageurs du pôle, un véhicule a été loué auprès d'FUROPCAR à un tarif intéressant

Une réunion est prévue au lycée le vendredi 13 décembre 2013 pour des problèmes de cantine, de qualité de repas et des problèmes d'intendance ;

<u>6è point - Natation synchronisée</u>

Il y a eu des épreuves en novembre et en décembre 2013

Un projet de voyage dans l'hexagone est à l'étude.

7è point - Course en en eau libre

Il est fait remarque de l'absence de médecin sur la dernière étape de la coupe de Martinique en eau libre.

Le conseiller technique fait savoir que pour une organisation optimale, des secouristes sont nécessaires ; et que tous les maîtres-nageurs sont secouristes.

Le conseiller technique propose de revoir toute la sécurité et la façon de l'organiser en rappelant que le plan médical est important. Il y a lieu en cas d'absence d'un médecin, de prévenir la base des pompiers locaux, et de posséder de l'oxygénothérapie ainsi qu'un défibrillateur.

Concernant l'occupation du plan d'eau, il est impératif qu'il n'y ait aucun entraîneur en train de prodiguer des conseils à son nageur. Un responsable de club peut lui, être présent et assure la sécurité.

Proposition est faite de désigner des responsables de la sécurité sur le plan d'eau.

Une réunion des responsables de la partie eau libre aura prochainement lieu à ce sujet.

Proposition de Maurice PINCEAU, d'intégrer les maîtres aux relais identiques à celui des plus jeunes, acceptée à l'unanimité.

8è point - Répartition des compétitions et tâches

5 Km = Alex BADIAN et Michel ELOISE Crédit Mutuel = Gabriel LORDINOT et comité régional Maîtres = Maurice PINCEAU et Anna ESON Interclubs au Lorrain = Robert MARAJO Conseil Général = Alex BADIAN Natathlon 1 au Lorrain = Maurice PINCEAU et Anna ESON Natathlon 2 au François = David GRADEL

Fin des travaux à 20h50